

# AVIS D'OUVERTURE DU CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE REDACTEUR TERRITORIAL SESSION 2025

*Extrait de l'arrêté 2025-004*

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée organise en 2025 un concours externe et interne d'accès au grade de rédacteur territorial. **Ce concours est organisé pour le compte des Centres de Gestion de la Loire-Atlantique et de la Vendée.**

## Nombre de postes à pourvoir

Le nombre total de postes ouverts s'élève à 142 répartis comme suit :

71 postes au titre du concours externe

71 postes au titre du concours interne

## Conditions d'inscription

Conditions générales d'accès à la fonction publique :

Nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire s'il ne remplit pas cumulativement les conditions énoncées ci-dessous :

- posséder la nationalité française ou celle de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- se trouver en position régulière au regard des obligations du service national,
- jouir de ses droits civiques,
- n'avoir subi aucune condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

*En cas de succès au concours, le candidat devra justifier, auprès de l'autorité territoriale désignant le nommer, n'avoir subi aucune condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions et remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.*

*Notre mission,  
faciliter  
les vôtres !*

### Conditions d'accès au concours externe :

**Le concours externe** est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement niveau IV) **ou** justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente\*, par le Centre de Gestion organisateur du concours, à l'un de ces titres ou diplômes.

\*Les candidats, qui ne possèdent pas les diplômes requis, peuvent être autorisés à s'inscrire au concours externe, à condition de justifier de qualifications au moins équivalentes ou d'activités professionnelles équivalentes. La demande d'équivalence doit être effectuée auprès du Centre de Gestion de la Vendée pendant la période d'inscription au concours.

Sont toutefois dispensés des conditions de diplôme pour s'inscrire au concours externe :

- les parents d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement,
- les sportifs, arbitres et juges de haut niveau figurant sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports.

### Conditions d'accès au concours interne :

**Le concours interne** est ouvert aux :

- fonctionnaires ;
- agents contractuels de droit public des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent (mentionnés aux articles L2 et L5 du Code général de la fonction publique)
- militaires ;
- agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ;
- agents permanents de droit public de l'Etat, des circonscriptions territoriales ou du territoire exerçant leurs fonctions sur le territoire des îles Wallis et Futuna

**ET** comptant au **moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2025**.

*Le concours interne est également ouvert aux candidats ressortissants de l'un des Etats mentionnés à l'article L321-2 du code général de la fonction publique (Etat membre de l'Union européenne, Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, Principauté d'Andorre, Etat pour lequel un accord ou une convention en vigueur le prévoit) dans les conditions fixées par l'article L325-5 de ce même code.*

**Les candidats doivent être en activité, en détachement, en congé parental ou accomplir leur service national à la date de clôture des inscriptions.**

*Le temps effectif du service civique ou du volontariat international est pris en compte dans le calcul de l'ancienneté exigée pour l'accès aux concours internes.*

## Date et lieu des épreuves écrites

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront **le 16 octobre 2025** :

- au Parc des Expositions de Cholet, La Meilleraie – 2 avenue Marcel Prat - 49300 CHOLET
- au Centre de Gestion de la Vendée – 65 Rue Kepler – 85000 LA ROCHE SUR YON pour les candidats en situation de handicap et bénéficiant d'un aménagement d'épreuve.

Le Centre de Gestion se réserve la possibilité, au regard d'éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats et veiller au bon déroulement des épreuves. **Les candidats devront se conformer strictement au centre d'épreuve, à la date et à l'horaire indiqués sur leur convocation.**

## Préinscription en ligne du 4 février 2025 au 12 mars 2025

Une préinscription individuelle en ligne sera ouverte du 4 février 2025 au 12 mars 2025 inclus (avant minuit heure métropolitaine) sur le portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr) ou sur le site internet du CDG 85 [www.maisondescommunes85.fr](http://www.maisondescommunes85.fr) (le candidat sera redirigé automatiquement sur le portail [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr)).

Pour les candidats ne disposant pas d'un accès internet, une borne internet sera mise à disposition dans les locaux du Centre de Gestion de la Vendée. Les candidats pourront ainsi procéder à leur préinscription pendant la période fixée ci-dessus aux horaires d'ouverture du Centre de Gestion.

Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription et la création d'un espace candidat sécurisé accessible depuis le site du CDG 85 [www.maisondescommunes85.fr](http://www.maisondescommunes85.fr). Cet accès sécurisé permettra aux candidats de consulter l'avancement de leur dossier et d'avoir accès à l'ensemble des courriers et documents transmis par le CDG 85 dans le cadre de ce concours.

**Cette préinscription ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura clôturé son inscription sur son accès sécurisé.**

## Clôture de l'inscription au plus tard le 20 mars 2025

Par voie dématérialisée, le candidat devra déposer son formulaire d'inscription signé et les pièces justificatives requises sur son « espace sécurisé candidat » créé au moment de sa préinscription accessible depuis le site internet du CDG 85 ([www.maisondescommunes85.fr](http://www.maisondescommunes85.fr)).

**Le candidat devra impérativement valider l'envoi de son dossier, avant minuit le 20 mars 2025 (heure métropolitaine), en appuyant sur le bouton « Clôturer mon inscription ». Dans le cas contraire, la pré-inscription en ligne sera annulée.** Aucun courrier ou communication ne sera effectué par le CDG 85 pour notifier l'annulation de la préinscription.

Si le candidat n'est pas en mesure de transmettre les pièces justificatives requises (ex : diplôme pour le concours externe, état des services publics pour le concours interne...) au moment de clôturer son dossier, une unique relance de pièces justificatives sera faite ultérieurement, par le service concours, afin que le candidat complète son inscription.

La préinscription sur internet (ou la demande de retrait de dossier par voie postale) et le dépôt du dossier d'inscription sont des décisions à caractère individuel. En conséquence, **le CDG 85 ne validera l'inscription du candidat qu'après clôture du dossier dans les conditions et les délais fixés ci-dessus.** Il appartient ainsi au candidat de s'assurer de la bonne réception de son dossier d'inscription par le service concours en consultant son accès sécurisé.

## Communication du service concours

Toute communication du service concours à destination du candidat (convocation à l'épreuve, résultats, attestation de présence...) s'effectuera par le biais de l'accès sécurisé du candidat consultable depuis le site internet [www.maisondescommunes85.fr](http://www.maisondescommunes85.fr) rubrique « Concours ».

Ainsi, aucun document ne sera adressé aux candidats par voie postale ou par courriel.

**Le candidat attestera au moment de son inscription être informé qu'il doit consulter régulièrement son accès sécurisé.**